Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 226

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN MARGE DE LA VOTATION FÉDÉRALE DU 20 MAI

Dissolution du Sonderbund et interdiction des Jésuites: le poids de deux prêtres saint-gallois

Les articles 51 et 52 ont été introduits dans la Constitution fédérale de 1848, puis maintenus dans celle 1874 [1]. Ils sont une conséquence directe de la défaite du Sonderbund, en 1847.
Les Jésuites avaient accepté de venir en Suisse à la demande pressante de Siegward Müller, la mauvaise conscience du Sonderbund. Ce personnage ne devait pas être bien équilibré. Après avoir été un radical intransigeant, il était devenu le chef de la réaction en Suisse. Naturalisé, ses sentiments de citoyen suisse ne devaient pas être bien profonds. C'est pourquoi il n'eut aucune hésitation pour intervenir auprès des gouvernements français et autrichien, afin d'obtenir une intervention armée, dans le but d'écraser le libéralisme. Grâce à l'appui militaire de l'étranger, Siegward Müller était sûr de la victoire.

1 Extraits d'une étude d'Arthur Maret, ancien conseiller d'Etat vaudois.

Un canton de Porrentruy

Il était l'auteur d'un projet effarant d'une nouvelle carte de la Suisse. Il y aurait toujours eu 22 cantons, mais Glaris, partagé entre Schwytz et Uri, était remplacé par un nouveau canton de Porrentruy. Zoug s'agrandissait au détriment de Zürich, Lucerne annexait les districts catholiques d'Argovie. L'Oberland bernois et le Simmenthal revenaient à Unterwald et au Valais. Fribourg, enfin, s'étendait au détriment de Vaud. Müller se souciait peu des populations qui n'avaient pas été consultées.
L'Alliance séparée, ou Sonderbund, a été créée en 1843. Son but : la défense de la religion, puis l'opposition au libéralisme. Elle groupe 7 cantons catholiques, les 3 cantons primitifs, Lucerne, Zoug, Fribourg et Valais. Il y a, à cette époque, 800 000 catholiques en Suisse. Les cantons du Sonderbund ne comptent que 300 000 habitants. Or, une minorité importante dans ces cantons a été opposée à la politique du Sonderbund. L'Alliance séparée devait rester secrète. Son existence ne fut dévoilée qu'en 1845, à la suite d'une indiscrétion du journal gouvernemental fribourgeois « L'Union ». Les gouvernements du Sonderbund demandent alors à leurs Grands Conseils de ratifier leur politique, ce qui n'alla pas sans peine.

Initiative thurgovienne

A la Diète fédérale, le délégué de Thurgovie demande, au nom de son gouvernement, la dissolution du Sonderbund, parce que contraire au Pacte fédéral. Si la chose était nécessaire, le recours à la force devait intervenir. La proposition obtint 9 voix, celles de 8 cantons et 2 demi-cantons. Il fallait l'accord de 11 ½ cantons.

GENÈVE

La mort d'un Yougoslave

Les autorités ont eu peur.
Dans la soirée du samedi au dimanche qui précèdent le premier mai, un ouvrier yougoslave meurt, écrasé par sa motrice dans le tunnel de 2 m. 50 de diamètre qui doit traverser de part en part le nord de la ville de Genève.
Sous le prétexte de réserver en priorité cette nouvelle à la famille, l'annonce n'en est faite que quatre jours plus tard, après la fête du travail.
C'était la dernière victime de toute une série d'accidents dans le bâtiment et l'on pouvait en effet craindre de violentes réactions.
Les circonstances de ce dernier accident sont du reste significatives : le chantier était confié à la Murer, l'entreprise qui est à l'origine du mouvement de solidarité qui souleva Genève lorsque furent connues les conditions de logement qu'elle imposait à ses saisonniers; la tâche se poursuit à une cadence accélérée pour rattrapper un retard important. On travaille jour et nuit, dimanche compris, et la fatigue qui en résulte, ajoutée au climat particulier d'un chantier situé à 28 mètres sous terre, explique toutes les fausses manœuvres.

Isolement effrayant

On notera en passant l'isolement de ces travailleurs : faut-il qu'il soit total pour que l'entreprise ait pu tenir secrète durant quatre jours la nouvelle de la mort !
C'est sur ce même chantier, mais de nuit et sous l'égide d'une entreprise différente, Michellod, de Martigny, qu'une explosion faisait un mois plus tôt, un mort et un infirme. Trois ouvriers, deux Espagnols et un Allemand, sans formation suffisante, manipulaient des explosifs en l'absence du contremaître.
Conséquence : un Italien qui sortait à ce moment-là du tunnel, meurt dans l'explosion; l'Allemand perd l'ouïe. Epilogue : la justice inculpe les deux Espagnols.
Les syndicats avaient déjà eu récemment l'occasion de manifester leur inquiétude. L'automne dernier, un pont de service sur une des façades du nouvel hôpital s'écrasait au sol, faisant un mort et un invalide, tous deux frontaliers. Faute d'un monte-charge adéquat, les ouvriers avaient chargé sur ce pont un lourd élément préfabriqué. Le surmenage et les installations insuffisantes, quand elles ne sont pas franchement mauvaises, sont, selon la FOBB, à l'origine de la plupart des accidents de chantiers. Ces carences subsistent sans que soient prises les mesures adéquates. A

Analyse du vote décisif

Se prononcent pour la dissolution, qui entraîne également l'expulsion des Jésuites : 1 canton et un demi-canton entièrement protestants : Zürich et Appenzell Rhodes-Extérieures, 3 cantons et un demi-canton à forte majorité protestante, Berne, Glaris, Thurgovie et Bâle-Campagne, 2 cantons à majorité protestante des 3/5, Argovie et Grisons. Enfin, 2 cantons catholiques, Soleure et Tessin. Genève et Vaud, où les radicaux ont enlevé le pouvoir aux conservateurs, portent à 11 le nombre des adversaires déclarés du Sonderbund. Dans ces deux cantons, les gouvernements conservateurs sont tombés parce qu'ils refusaient de condamner le Sonderbund.

Saint-Gall fut le canton du destin. Il avait une majorité libérale, mais le chef du parti, Baumgartner, avec plusieurs de ses amis, passaient dans les rangs des conservateurs. Dès lors, le Grand Conseil comptait 75 radicaux et 75 conservateurs. La proposition d'interdiction du Sonderbund obtint 75 voix contre 75. Les élections de 1847 étaient attendues avec impatience et inquiétude des deux côtés. La lutte fut serrée. Il n'y eut de changement que dans le cercle de Gaster où les deux députés conservateurs furent remplacés par deux radicaux. Le Grand Conseil comprenait désormais 77 radicaux contre 73 conservateurs. Le Sonderbund est désormais condamné par une majorité légale. Or dans le cercle de Gaster la majorité radicale était infime. Elle fut acquise grâce à une propagande intense en faveur de la liste radicale de la part de deux prêtres catholiques. Ces derniers ont ainsi décidé du sort du Sonderbund et de l'expulsion des Jésuites.

Un pasteur convaincant

Tout aussi curieux est le cas de Schaffhouse. A majorité protestante, ce canton n'avait encore pris aucune position, lorsque le pasteur Schenkel écrivit 12 lettres qui furent diffusées et imprimées, pour justifier la politique du Sonderbund. Schaffhouse se rallia alors à la décision prise par la Diète.

---

cela une seule raison, qui suffit à tranquilliser la conscience des responsables et celle du public : les travailleurs concernés sont des étrangers; et s'ils paient de leur vie cet état de fait, ces hommes n'en acquitèrent que le droit de nous remercier pour les emplois que nous leur procurons.

Travailler vite et à moindres frais : des entrepreneurs évitent information et surveillances qui mettraient en évidence la faiblesse des mesures de sécurité.

Formules et mesures pratiques

Aux syndicats qui demandent des mesures concrètes, le Département des travaux publics, responsable de la sécurité, répond en formulant des principes généraux.

Les morts et les blessés peuvent se multiplier sur les chantiers. Tant qu'il s'agit d'étrangers...

VAUD

Modification de la loi sur l'exercice des droits politiques: retombées paradoxales

A juste titre, dans la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques — de faible bouleversement — proposé par le Conseil d'Etat, l'importance des arrondissements électoraux sera déterminée, comme c'est le cas pour les élections fédérales, par la population résidente et non par les électeurs inscrits.

Ainsi, de manière indirecte, les travailleurs étrangers exercent une certaine infuence politique.

Les arrondissements qui profitent le plus de cette interprétation sont ceux de la banlieue ouest de Lausanne, soit Romanel et Ecublens (+ 7 sièges à eux deux).

A supposer qu'un parti schwarzenbachien se lance dans ces arrondissements-là, il a de bonnes chances de pouvoir bénéficier de l'augmentation importante des sièges à répartir.

On risque donc d'assister à cette issue paradoxale : l'influence indirecte de la population étrangère permettra de faire élire des xénophobes.

Au-delà du paradoxe, prendre conscience de la nécessité de regrouper les forces contre le racisme.

Alusuisse ne comprend rien à la politique

Assemblée générale d'Alusuisse, en présence de 748 actionnaires.

A la fin d'une séance de trois heures sans histoire, un débat animé au sujet de l'exploitation du gisement de bauxite de Gove, en Australie, situé dans une réserve d'aborigènes. Devant l'inquiétude de certains actionnaires, le président Meyer rassure : les relations entre Européens et indigènes sont bonnes ; on construit des écoles, on met sur pied des sociétés sportives. L'ethnologue envoyé sur place par Alusuisse et les Eglises révèle cependant qu'un système de laissez-passer a été institué pour écarter les esprits trop critiques.

Autre sujet de discussion : la grève qui a éclaté dans l'usine sud-africaine pour une augmentation de salaire. Faut-il quitter l'Afrique du Sud ou essayer d'influencer le régime ? Le président Meyer intervient : « Je vous en prie, pas de politique, je n'y comprends rien ! ».